
NORME INTERNATIONALE 2384

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Documentation — Présentation des traductions

Documentation — Presentation of translations

Première édition — 1977-03-15

Sample Document

get full document from standards.iteh.ai

CDU 003/050 = 03

Réf. n° : ISO 2384-1977 (F)

Descripteurs : documentation, traduction, présentation.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 2384 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Documentation*, en collaboration avec le Centre européen de traductions (CET) et a été soumise aux comités membres en décembre 1975.

Les comités membres des pays suivants l'ont approuvée :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Pologne
Allemagne	Hongrie	Roumanie
Autriche	Iran	Royaume-Uni
Belgique	Israël	Suède
Brésil	Italie	Suisse
Canada	Japon	Tchécoslovaquie
Danemark	Mexique	U.S.A.
Égypte, Rép. arabe d'	Pays-Bas	Yougoslavie

Aucun comité membre ne l'a désapprouvée.

Documentation — Présentation des traductions

0 INTRODUCTION

Le but d'une traduction est de remplacer dans une certaine mesure le document original, bien que, chronologiquement, toute traduction soit secondaire par rapport à la publication originale. Cependant, même si l'on considère la traduction comme un document primaire, la version originale doit pouvoir être identifiée. La présente Norme internationale traite ces deux aspects des traductions.

1 OBJET

La présente Norme internationale établit des règles assurant la présentation des traductions sous une forme unifiée, susceptible de faciliter leur emploi par les différentes catégories d'utilisateurs.

2 DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale s'applique à la traduction de tout document, que celle-ci ait été complète, partielle ou abrégée, à l'exclusion des résumés. Quatre types de traductions sont envisagés, qui peuvent servir de guide pour tous les autres cas.

La présente Norme internationale ne traite pas des détails matériels de présentation de la traduction, tels que la composition, le format et les autres précisions concernant le papier, les marges, le mode d'impression et les caractères typographiques, pour lesquels les traducteurs et éditeurs doivent se conformer aux normes nationales et internationales correspondantes.

3 RÉFÉRENCES

ISO 8, *Documentation — Présentation des périodiques*.¹⁾

ISO 31, *(Grandeurs, unités et symboles)*.

ISO/R 639, *Indicatifs de langue, de pays et d'autorité*.

ISO 690, *Documentation — Références bibliographiques — Éléments essentiels et complémentaires*.

ISO 1086, *Documentation — Feuilles de titre d'un livre*.

ISO 3388, *Brevets — Références bibliographiques — Éléments essentiels et complémentaires*.

4 ÉLÉMENTS D'IDENTIFICATION À INCLURE DANS LA PRÉSENTATION D'UNE TRADUCTION

L'identification d'une traduction comprend des éléments essentiels et des éléments complémentaires. Les éléments énumérés ci-dessous ont été déterminés conformément aux paragraphes 3.1, 3.2 et 3.3 de l'ISO 690. Ces éléments doivent être cités dans l'en-tête, de préférence dans l'ordre indiqué.

Le paragraphe 4.4 de la présente Norme internationale a été élaboré de façon à être conforme à l'ISO 3388.

Les éléments d'identification sur les pages de titre d'un livre doivent se conformer à l'ISO 1086. Pour la présentation des périodiques, il est recommandé de consulter l'ISO 8.

4.1 Traduction d'un livre ou d'une publication isolée²⁾

4.1.1 Éléments relatifs à la traduction

4.1.1.1 ÉLÉMENTS ESSENTIELS

- Nom du ou des auteurs, avec initiale(s), prénom(s) ou autres éléments d'identification : directeur de rédaction, rédacteur ou éditeur scientifique, auteur personnel ou collectivité-auteur de la publication originale.
- Titre de l'ouvrage traduit ou traduction du titre de l'ouvrage.
- Forme de la traduction : complète, partielle ou abrégée, et dans ces deux derniers cas, mention des parties traduites. Dans la mesure du possible, signaler les parties non traduites.
- Organisme responsable de la traduction, nom du (ou des) traducteur(s) et du directeur de rédaction, rédacteur ou éditeur scientifique de la traduction.
- Éditeur, lieu et date de publication de la traduction, ou s'il n'y a pas de publication, identification et adresse du responsable de la traduction.
- Numéro international normalisé des livres (ISBN).
- Mention de l'autorisation de traduire en exclusivité l'original (voir chapitre 19).

1) Actuellement au stade de projet. (Révision de l'ISO/R 8-1954.)

2) Si la publication originale est une thèse, il faut l'indiquer.